

17 COMMUNES MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
SERRE-PONÇON SUR LESQUELLES
NOUS SOMMES HABILITÉS À
INTERVENIR ET À VOUS RECEVOIR.

- › Baratier
- › Châteauroux-les-Alpes
- › Chorges
- › Crévoux
- › Crots
- › Embrun
- › Les Orres
- › Pontis
- › Prunieres
- › Puy Saint-Eusèbe
- › Puy-Sanières
- › Réallon
- › Saint-André d'Embrun
- › Saint-Appolinaire
- › Saint-Sauveur
- › Le-Sauze-du-lac
- › Savines-le-Lac

➔ CONTACT

➔ **Coordonnateur du CISPD**

animatrice.cispd@ccserreponcon.com
Tél. 07 87 19 96 08

➔ **Éducateur de Prévention**

cispd@ccserreponcon.com
Tél. 06 88 78 71 26

➔ **Adresse des locaux :**

8 rue Pierre et Marie Curie
05200 EMBRUN



NOS BUREAUX SONT SITUÉS
DANS L'HÔPITAL D'EMBRUN
AU REZ-DE-CHAUSSÉE, SUR LA GAUCHE
VOUS SUIVEZ LE COULOIR ORANGE,
PUIS LA LIGNE BLEUE.



CENTRE INTERCOMMUNAL

DE **SÉCURITÉ**

DE **PRÉVENTION**

DE LA **DÉLINQUANCE**

QUI SOMMES NOUS ?

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** est un dispositif qui rassemble élus, services de l'état, professionnels et associations. Il constitue une véritable instance de concertation locale et de coordination des acteurs de la sécurité et de la prévention sur le territoire.

Il a pour mission à partir d'un diagnostic d'élaborer une stratégie territoriale cohérente et dynamique, de suivre son exécution, et son évaluation.

A l'échelle intercommunale cela implique une entente partagée entre les communes qui portent le dispositif.

Cette échelle géographique exige une mutualisation des ressources, des informations et des intentions.

Mais cela constitue une réelle richesse et apporte une véritable valeur ajoutée au territoire.

La sécurité et la prévention de la délinquance est un champ qui recouvre des entrées et des actions très diverses allant de la vidéo protection à la protection de l'enfance en passant par la vulnérabilité ou la lutte contre l'addiction.

La Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

NOS MISSIONS ET INTERVENTIONS



PARTENAIRES

LES SERVICES DE L'ÉTAT,
LES COLLÈGES, LES LYCÉES, LES ÉCOLES,
LES MAIRIES, LES BAILLEURS,
LES CENTRES DE SOINS, ENTRE AUTRES

